**Compte rendu de la réunion du mardi 26 janvier 2016**

**Intervention de Nicolas Pommeret** directeur administratif et financier à temps partagé

Nicolas a occupé de nombreuses fonctions dans des sociétés de tailles très différentes, TPE, PME, ETI, entreprises internationales qui lui ont permis de traiter de façon opérationnelle la totalité des opérations financières d’une entreprise, haut et bas de bilan. Après avoir créé son entreprise, il s’oriente vers une activité en réseau avec des consultants CC du secteur ou autres. Il s’inscrit au programme de formation « Confiance Numérique » de CC qui aura lieu le 16 février. Paul Péricchi le remercie vivement pour sa présentation concrète et opérationnelle (ci-jointe).

Bruno Couturier présente deux retours d’expérience en matière de confiance numérique vécus par une collègue : authentification du paiement des fournisseurs d’une part, coffre-fort électronique des contrats commerciaux d’autre part. Dans les deux cas, les gains ont été autant qualitatifs (confiance) que quantitatifs (gains de temps, suppression du papier, économie d’ETP) et les entreprises clientes se sont inscrites dans le respect de la réglementation. Ces deux expériences sont représentatives des contrats que les consultants de CC engagés dans le programme « Confiance Numérique » sont susceptibles de faire signer. Leur montant est significatif.